

L'accord sujet-verbe en français contemporain: une étude de variation sociolinguistique

Anna Tristram

University of Cambridge
act46@cam.ac.uk

1 Introduction

1.1 L'accord sujet-verbe en français contemporain

Lorsque l'on s'intéresse au vaste domaine de l'accord sujet-verbe, on sait que dans la plupart des cas le locuteur n'a pas le choix de l'accord – c'est-à-dire qu'il n'y a qu'un accord possible. Néanmoins, il existe des contextes dans lesquels on peut trouver une variation entre l'accord singulier et le pluriel (cf. Corbett, 2006 ; Grevisse, 1993 ; Riegel et al., 1994). Cette variation est souvent liée à une discordance entre le nombre syntaxique et le nombre sémantique. C'est le cas de certains noms collectifs et de certaines expressions de quantité, comme dans les exemples suivants, tirés du journal français *Ouest France* pour illustrer le phénomène :

Singulier :

« Une centaine de vétérans américains est également attendue »

(Ouest France, 23-24 mai 2009, p.8)

« On a affaire à une minorité qui fait la loi à l'université »

(Ouest France, 23-24 mai 2009, p.13)

Pluriel :

« Un petit millier de producteurs allemands, français et belges se sont déplacés, hier, à Bruxelles [...] »

(Ouest France, 26 mai 2009, p.3)

« Une trentaine d'associations de malades [...] affirment que des médecins refusent des consultations à des patients pauvres »

(Ouest France, 26 mai 2009, p.3)

La variation de l'accord entre le singulier et le pluriel se retrouve dans une gamme assez large d'expressions: par exemple, *foule*, *multitude*, *tas*, *armée*, *nuée*, *série*, *majorité*, *minorité*, *moitié*, *partie*, *reste*, *tiers*, *dizaine*, *centaine*, *millier*, etc. Bien que l'accord au singulier soit généralement perçu comme l'accord 'correct', la réalité nous montre que la situation est plus complexe : en forme de témoignage, on trouve dans des grammaires telles que Grevisse (1993) ou Riegel et al. (1994) des sections entières consacrées à une seule expression et à la variation de l'accord sujet-verbe qu'elle induit. Notons aussi que des organisations telles que *Défense de la Langue Française* ciblent ces expressions, parmi d'autres, pour 'corriger' la langue (parlée ou écrite) telle qu'elle est utilisée par des locuteurs dans les médias et autres domaines. Dans l'exemple qui suit, l'organisation juge que l'accord au pluriel est incorrect :

Version originale :

Une grande partie de la classe politique ont pris part
(prononcé par Claire Chazal, TF1 journal, 18.10.08)

Version corrigée :

Une grande partie de la classe politique a pris part

Ces expressions sont à la base de notre projet de recherche. Dans le projet, nous examinons les facteurs qui jouent un rôle dans l'accord sujet-verbe de ces expressions. Il y a fort à penser (cf. Corbett, 2006) que de nombreux facteurs internes, c'est-à-dire des facteurs linguistiques, y sont impliqués : la distinction animé – non-animé, par exemple ; la présence/absence d'un complément singulier/pluriel ; le déterminant (défini/indéfini) ; ou bien l'expression elle-même (*majorité*, *moitié*, *trentaine*, etc.). Qui plus est, comme on l'a déjà vu pour maints autres cas de variation linguistique, en français ainsi que dans d'autres langues,

cette variation peut être liée à des traits sociaux tels que l'âge, le sexe, et la classe sociale du locuteur (pour ne citer que quelques études, cf. Cedergren, 1984 ; Coveney, 1996 ; Labov, 1966 ; Trudgill, 1974, 1988 ; Yaguello, 1978 ; voir aussi plus bas). Les facteurs sociaux sont particulièrement importants pour notre projet, qui vise à tester l'hypothèse d'un changement actuellement en cours dans l'accord sujet-verbe de ces expressions, vers l'accord au pluriel. Si, par exemple, nous voyons des différences entre le comportement linguistique de locuteurs jeunes et plus âgés, cela peut indiquer qu'il y a un changement en cours ; de même, s'il y a des différences importantes dans l'utilisation des variantes entre les hommes et les femmes, cela aussi peut parfois impliquer un changement en cours, c'est en tout cas ce que tendent à démontrer les recherches fondatrices de la sociolinguistique (Labov, 1966, 1972 ; Fasold, 1972 ; Trudgill, 1972, 1974 ; voir Bauvois, 2002 : 16-39 pour discussion). Si les recherches en sociolinguistique portant sur le français ont souvent suggéré que le rôle des femmes dans la variation et le changement linguistique est semblable à celui des femmes pour l'anglais (et d'autres langues), il y a aussi de nombreuses exceptions qui « se présentent la plupart du temps sous la forme d'une absence de variation sexolectale » (Bauvois, 2002 : 43). C'est pourquoi nous nous intéressons ici à présenter les résultats qui concernent la variation sexolectale dans l'accord sujet-verbe de ces expressions ; nous laissons donc plutôt de côté les autres facteurs pour privilégier la perspective sexolectale.

Il faut noter avant de continuer que nous présenterons ici des résultats qui portent sur la langue écrite puisque nous nous basons sur un exercice écrit (comme nous l'expliquerons plus bas). Dans notre projet, nous utilisons une combinaison de deux techniques pour obtenir des données linguistiques : des interviews sociolinguistiques, et un exercice écrit. Cette combinaison de techniques nous a permis de comparer l'usage dans deux contextes différents – l'usage spontané et assez informel, et l'usage non-spontané et formel – ainsi que d'obtenir suffisamment de données pour faire une analyse quantitative et qualitative. Nous effectuons une analyse quantitative seulement pour les résultats de l'exercice écrit, et c'est pourquoi nous ne présentons ici que ces résultats. Nous reconnaissons que ces résultats ne représentent pas l'usage 'normal' (si par cela on peut comprendre informel, spontané, non-réfléchi) d'un locuteur ; cependant, étant donné que tous les locuteurs ont fait ce même exercice, dans des conditions identiques, les résultats pourront nous éclairer sur l'effet de quelques facteurs sociaux sur la variation dans l'accord sujet-verbe de ces expressions chez ces locuteurs. Notre analyse qualitative des données obtenues dans les entretiens ne fait pas partie de cette communication, faute d'espace pour la traiter suffisamment en détail.

1.2 La sociolinguistique et le français

Alors que le nombre d'études sociolinguistiques portant sur l'anglais ne cesse d'augmenter, celui des études consacrées au français reste bien moindre. On peut également constater une certaine dissymétrie quant à la variété du français étudiée (cf. Green & Ayres-Bennett, 1990 : 2 ; Armstrong et al., 2001 : 8-9) : si pour le français du Canada on peut désormais compter sur un nombre important d'études, pour le français de France on est confronté à un relatif manque de travaux dans le paradigme variationniste.¹ Comme le constate Bauvois (2002 : 9) :

Chaque locuteur – et chaque sociolinguiste – voit la langue qu'il parle en fonction de représentations. C'est sans doute là qu'il faut chercher la raison pour laquelle le français d'Europe, qui véhicule une image de monolithe insensible aux variations langagières, fait l'objet de peu d'études variationnistes. C'est aussi pourquoi les recherches francophones s'intéressent principalement aux aspects géolinguistiques quand celles provenant d'outre-Manche, ou du monde anglo-saxon en général (et aussi, bien qu'en moins grand nombre, d'autres parties du monde), mettent l'accent sur les variations sociales.

Parmi les études du français de France, un bon nombre examine la variation en phonologie (cf. Yaguello, 2002 : 8), et celles qui s'attachent à la variation au niveau de la morphosyntaxe se limitent très souvent à la négation et à l'interrogation (cf. Ashby 1976, 1977, 1981 ; Coveney, 1996). En fait, même parmi les études sociolinguistiques qui portent sur l'anglais, la variation morphosyntaxique reste relativement peu étudiée (Cheshire, 2002 : 439).

Certains (cf. Armstrong, 2001) estiment que ce manque de données est en partie dû aux difficultés méthodologiques liées à l'étude de la variation morphosyntaxique, et aussi au fait que les variations syntaxiques « sont généralement considérées comme échappant moins au contrôle de l'individu que la variation phonique » (Bauvois, 2002 : 17 n. 4). Mais ce manque dérive aussi des quelques questions épineuses abordées dans le grand débat théorique qui a eu lieu pendant les années 1980, lors des premières incursions variationnistes dans le champ de la syntaxe (cf. Lavandera, 1978 ; Sankoff, 1980 ; Romaine, 1981 ; Cheshire, 1987 ; voir aussi Gadet, 1997 pour sommaire). Au cœur du débat se trouve la question de l'équivalence sémantique : quand on a affaire à des variantes dépourvues de sens, ce qui est le cas pour des variantes phonologiques, on peut prendre ces variantes comme équivalentes dans tous les contextes dans lesquels elles se trouvent. En revanche, dans le domaine de la morphosyntaxe, les variantes ont nécessairement une signification, et il faut donc aborder la question de l'équivalence sémantique : comme note Bauvois (2002 : 17 n. 4) « les liens entre la variation syntaxique et la sémantique sont complexes, les variantes syntaxiques d'un même variable différant souvent les unes des autres en termes de fonction, ce qui n'est pas le cas des variantes phoniques ». Peut-on dire donc que ces variantes sont des équivalents sémantiques dans tous les contextes où elles se trouvent ?

Cette question doit être traitée avant de pouvoir aborder la variation entre l'accord au singulier et l'accord au pluriel dans un paradigme variationniste. Quand on a affaire à une phrase dans laquelle l'accord sujet-verbe est au singulier, le pluriel serait-il l'équivalent sémantique de cette phrase dans le même contexte ? Existe-t-il des différences entre ces deux phrases sur le plan sémantique, sur le plan pragmatique, ou bien sur le plan discursif ? Si les phrases ne sont pas équivalentes sur le plan sémantique, sont-elles équivalentes à d'autres niveaux – fonctionnel, par exemple ?² Pour reprendre un exemple que nous avons déjà vu plus haut (singulier dans l'original) :

Singulier (version originale) :

« On a affaire à une minorité qui fait la loi à l'université »
(Ouest France, 23-24 mai 2009, p.13)

Pluriel :

« On a affaire à une minorité qui font la loi à l'université »

Il est vraisemblable qu'il y ait ici une légère différence d'interprétation selon l'accord : le singulier met l'accent sur l'unanimité (réelle ou imaginée) du groupe ; le pluriel change la focalisation de la phrase, en la transférant sur les individus qui forment ce groupe, au lieu du groupe comme unité (cf. Corbett, 2006 : 165). Il ne fait pas de doute que des facteurs sémantiques, pragmatiques et discursifs jouent un rôle important dans l'accord avec les expressions de quantité que nous examinons ici. Néanmoins, étant donné que nous nous intéressons plutôt dans cette communication aux facteurs externes, et à leur rôle dans l'accord sujet-verbe des expressions de quantité, nous supposons pour l'instant une équivalence fonctionnelle qui suffira pour l'analyse quantitative des résultats de l'exercice écrit que nous proposons ici. Tout en reconnaissant que ce sont des questions très importantes pour notre étude, nous continuerons sans les aborder plus avant dans cette communication.

1.3 La variation sexolectale

Alors que la variation sexolectale est fortement documentée en anglais, elle reste beaucoup moins documentée en français (cf. Armstrong et al., 2001 : 7-9). Pourtant, comme le constate Bauvois (2002 : 9) « Il n'y a en effet, outre les a priori des chercheurs, aucune raison de penser que le français offre aux francophones un matériau moins sensible que celui que l'anglais, l'espagnol ou d'autres langues proposent à leurs locuteurs comme vecteur de leur identité social, et les études portant sur le français de Canada l'ont amplement montré ». Si le grand nombre d'études en anglais nous a permis d'en tirer quelques principes généraux importants (voir Tableau 1 ci-dessous) pour expliquer ce qu'on appelle le « paradoxe sexolectal » (*gender paradox*, Labov, 2001 : 293), ces principes ont été moins souvent testés pour le cas du français de France.

Même si les principes ont été récemment critiqués (voir par exemple Cheshire, 2002), il n'en reste pas moins qu'ils nous aident à mieux comprendre ce 'paradoxe sexolectal' : que les femmes sont à la fois

conservatrices et innovatrices (cf. Bauvois, 2002 : 22). L'explication, selon Labov, tient au fait que les situations linguistiques ne sont pas identiques : dans une situation de stratification sociolinguistique stable (principe I ; voir Tableau 1 ci-dessous), c'est-à-dire où il n'y a pas de changement en cours, ce sont les femmes qui utilisent davantage de formes standard que les hommes. Dans une situation de changement en cours (principes Ia et II ; voir Tableau 1 ci-dessous), les femmes sont généralement à l'avant-garde du changement, mais il y a une légère différence entre deux types de changement différents : dans un changement venant d'en haut (ici, une nouvelle forme prestigieuse entre dans l'usage, et les locuteurs sont conscients du changement ainsi que de la nouvelle forme), les femmes vont être à l'avant-garde de ce changement, c'est-à-dire qu'elles utilisent davantage que les hommes la nouvelle forme prestigieuse. Dans un changement venant d'en bas, en revanche, une forme innovatrice entre dans l'usage (mais les locuteurs ne sont pas conscients du changement), et ce sont les femmes qui sont les innovatrices. Ici, la nouvelle forme peut être standard ou non-standard, prestigieuse ou non.

Tableau 1 – Principes I, Ia et II (Labov 1990: 210, 213, 215)

Principe I	Dans un cas de variation stable, les hommes utilisent plus de formes non-standard que les femmes. <i>[In stable sociolinguistic stratification, men use a higher frequency of non-standard forms than women.]</i>
Principe Ia	Dans les changements linguistiques venant d'en haut, les femmes tendent à favoriser plus que les hommes les nouvelles formes prestigieuses. <i>[In change from above, women favour the incoming prestige forms more than men.]</i>
Principe II	Dans les changements linguistiques venant d'en bas, les femmes sont le plus souvent les innovatrices. <i>[In change from below, women are most often the innovators.]</i>

Nous voyons donc que la variation suivant le sexe du locuteur va dépendre de la situation: soit une situation stable, soit un changement en cours, venant d'en bas ou d'en haut. Les principales critiques adressées à ces principes relèvent du fait qu'ils sont étroitement liés à une conception labovienne de la communauté de locuteurs, et, par conséquent, à un modèle stratifié de la classe sociale (Cheshire, 2002 : 427). Notons aussi que la grande majorité des recherches sur lesquelles les principes sont basés portent sur l'anglais, et en particulier, sur des grandes villes américaines. Pour nous, donc, l'intérêt est de voir jusqu'à quel point ces principes peuvent s'appliquer à la variation en français, et particulièrement à la variation en syntaxe. D'autres études qui ont examiné des situations autres que les contextes typiques de 'grandes villes américaines' en ont tiré des conclusions différentes : Cravens et Giannelli (1995 : 282), par exemple, ont testé ces principes dans une petite ville d'Italie centrale, et ont trouvé que, pour la plupart, les conclusions restent valides. En revanche, Dubois et Horvath (1999) ont trouvé que les principes ne sont pas confirmés dans le cas d'un changement linguistique en anglais cajun (études citées par Cheshire, 2002 : 431). Pour le français, Bauvois (2002 : 43) nous invite à faire preuve de précaution : même s' « il serait tentant de conclure comme le fait Houdebine (1979 : 23, 25) [...] que le rôle des femmes dans la langue française est finalement identique à celui de leurs semblables anglophones [...] les exceptions sont elles aussi nombreuses ». Intéressons-nous donc maintenant aux résultats de quelques études précédentes qui se penchent sur la variation morphosyntaxique en français pour voir en quoi ces principes peuvent nous aider à comprendre la variation que l'on y trouve, et afin de contextualiser nos résultats : peut-on appliquer les principes de Labov à une situation sociolinguistique en France ?

Avant de continuer, néanmoins, il convient de nous attarder sur la relation entre les dimensions 'standard – non-standard', 'conservateur – innovateur', 'prestigieux – stigmatisé', qui sont des notions clés pour l'étude de la variation sociolinguistique, et notamment pour les principes énumérés plus haut. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de ces distinctions dans l'interprétation des résultats d'études sociolinguistiques, et il ne faut non plus les utiliser de façon trop simpliste ni vague (Armstrong et al., 2001 : 9 ; Cheshire, 2002 : 428). Si l'on ne peut pas toujours séparer ces dimensions – car, par nature, une

variante peut être à la fois standard et prestigieuse, ou innovatrice et stigmatisée, par exemple – il faut tout de même bien évaluer les variantes dans chacune des différentes situations linguistiques pour savoir quelles sont les dimensions pertinentes, afin de pouvoir comprendre et expliquer la variation qui s’y trouve.

Pour nos variantes, en ce qui concerne la dimension ‘conservateur – innovateur’, c’est assez clair : la diachronie suggère que ces expressions peuvent subir un processus de changement qui aboutit à un état figé ou le pluriel est le seul accord grammatical (cf. Tristram, 2007). C’est le cas pour ‘la plupart’, expression de quantité qui est passée par une étape de variation entre singulier et pluriel, mais qui accepte maintenant seulement l’accord au pluriel (Grevisse, 1993 : 648-9).³ On peut proposer donc que le pluriel soit la forme innovatrice, même si les différentes expressions ne subissent pas toutes en même temps ce changement putatif. Pour la dimension ‘standard – non-standard’, c’est moins clair : il faut ajouter à la critique mentionnée plus haut que les notions de ‘standard’ et ‘non-standard’ ne sont pas des notions aussi objectives que nous pourrions l’imaginer (Cheshire, 2002 :427).⁴ En ce qui concerne nos formes, le singulier est souvent perçu comme la forme ‘standard’, la forme ‘correcte’, étant donné le nombre syntaxique de l’expression (singulier), mais il est à noter que – même dans les grammaires assez normatives – au lieu de jugements bien clairs qui imposent le singulier comme seule forme correcte, on trouve plus souvent une certaine hésitation, et de nombreuses sections qui s’étendent sur les différents contextes et sur les conditions dans lesquelles on trouvera l’accord au singulier ou l’accord au pluriel (cf. Grevisse, 1993 : ch.VIII). Pour ce qui est de la dimension ‘prestigieux – stigmatisé’, il est difficile d’attribuer une valeur ‘prestigieuse’ ou ‘stigmatisée’ à ces variantes : selon toute vraisemblance, on n’a pas affaire à une variable qui soit aussi saillante que, par exemple, la négation ; mais tout de même, la perception que le singulier est ‘correct’ demeure, et le pluriel peut être jugé incorrecte et donc stigmatisé dans certains contextes (cf. l’exemple de l’organisation *Défense de la Langue Française* cité plus haut).

2 Études précédentes

2.1 Ashby 1976 – la négation

Ashby utilise un corpus de français parlé de Paris⁵ pour examiner la rétention et l’élision de ‘ne’. Il s’appuie sur cinquante locuteurs, tous de classe moyenne. Il faut donc noter que l’étude est un peu limitée eu égard à la composition du corpus : Ashby lui-même l’admet, en disant que des facteurs tels que le rôle social et l’éducation, qu’il ne prend pas en compte, peuvent avoir une influence sur la rétention ou l’élision de ‘ne’ (p.133). Il a néanmoins pu examiner quelques facteurs qui jouent un rôle. Sur 1020 exemples de négation, dans 55.8% des cas il y a élision de ‘ne’, et en ce qui concerne le sexe, Ashby trouve que les femmes ont tendance à omettre le ‘ne’ moins fréquemment que les hommes, ce qu’il juge comme la variante la plus standard et la plus conservatrice (p.119-120).

S’agirait-il donc d’une situation stable, dans laquelle les femmes utilisent davantage de formes standard que les hommes ? Il semble que non, car d’autres recherches suggèrent que la négation en français est un changement en cours – Ashby (1981 ; voir aussi 1991) présente des données qui soutiennent cette hypothèse : ses propres données tirées d’un corpus de français tourangeau, et l’étude de Sankoff et Vincent (1977) qui porte sur le même thème dans le français de Montréal. Les principes de Labov ne s’appliquent donc pas facilement à l’analyse de cette variation, parce que dans un changement en cours, on s’attendrait à voir les femmes devant les hommes par rapport à l’utilisation d’une nouvelle variante, et ici, elles sont plus conservatrices.

2.2 Ashby 1977 – l’interrogation

Cette étude utilise le même corpus que l’étude précédente (Ashby, 1976), mais cette fois Ashby s’intéresse au cas de l’interrogation. Un résumé des différentes façons de formuler une question en français y est donné :

Tableau 2 – Formes interrogatives en français

Questions fermées	Questions ouvertes
(1) inversion : Est-il venu ce matin? Georges est-il venu ce matin?	(1) inversion : Quand est-il venu? Quand Georges est-il venu?
(2) est-ce que : Est-ce qu'il est venu ce matin? Est-ce que Georges est venu ce matin?	(2) est-ce que : Quand est-ce qu'il est venu? Quand est-ce que Georges est venu?
(3) intonation : Il est venu ce matin? Georges est venu ce matin?	(3) intonation : Il est venu quand? Georges est venu quand?

Ashby évalue le rôle des facteurs sociolinguistiques tels que l'âge, le sexe et l'emploi du locuteur, et il trouve que, s'agissant du sexe du locuteur, on n'observe qu'un effet marginal : les femmes utilisent un taux légèrement plus élevé de formulations inversées pour les questions ouvertes (p.51) qui, d'après Ashby, sont les formes les plus standard, les plus formelles (p.40) et les plus conservatrices (p.41). Pour les autres formes de l'interrogation, il n'y a pas de différences très nettes dans ce corpus. Ici encore nous voyons donc que les femmes utilisent davantage de formes standard et conservatrices que les hommes, ce qui pourrait suggérer une situation de stratification stable selon les principes de Labov, mais il faut avouer que l'effet est très faible.

2.3 Ashby 1981 – la négation

Dans cette étude, Ashby utilise un corpus de français parlé tourangeau. C'est un corpus plus équilibré au niveau de la répartition des locuteurs selon des critères sociaux que ses études antérieures (voir p.676 pour les détails du corpus). Il considère l'influence de plusieurs facteurs externes, y compris l'âge, le sexe et la classe sociale du locuteur. Dans ce corpus, on observe un effet significatif du sexe du locuteur : mais cette fois, ce sont les hommes qui ont un taux de rétention du 'ne' plus élevé que les femmes. Qui plus est, à l'intérieur des autres catégories, Ashby souligne des différences importantes entre les groupes : dans la classe sociale supérieure, les hommes ont un taux de rétention du 'ne' de 38.4%, contre 12.9% pour les femmes. Dans la tranche d'âge la plus âgée, pour les locuteurs de classe supérieure et moyenne dans ce groupe, le taux de rétention est très élevé, entre 60% et 75%, tandis que pour les locuteurs de classe populaire dans cette tranche d'âge, le taux est bien moindre : pour les hommes, 39.6% et les femmes 10.3%.

Ces résultats indiquent, selon Ashby (p.685-6), un changement en cours venant d'en bas. Cependant, il lui faut expliquer quelques résultats un peu contradictoires chez les femmes les plus âgées dans la classe moyenne et la classe supérieure, qui apparaissent plus conservatrices que les femmes moins âgées dans ces classes. Ashby propose deux hypothèses pour expliquer ce fait : (i) toutes les femmes (jeunes et plus âgées) de la classe populaire perçoivent un changement en cours, et y participent, tandis que les femmes plus âgées des autres classes estiment que le 'ne' est une variante prestigieuse qu'il faut préserver dans des situations formelles ; (ii) l'élosion du 'ne' représentait jusqu'à récemment une situation de stratification stable, alors qu'elle est maintenant devenue un changement en cours, qui n'est pas encore arrivé parmi les locuteurs les plus âgés de la classe supérieure et moyenne. Il faut noter, cependant, qu'il y a une autre explication plus simple qui s'offre à nous : les principes de Labov ne s'appliquent pas nécessairement à toutes les situations linguistiques, étant donné les critiques mentionnés plus haut.

2.4 Coveney 1996 – la négation et l’interrogation

Le corpus qu’utilise Coveney dans son étude est constitué d’environ 18 heures de conversation, sur un total de 30 personnes (16 hommes et 14 femmes), de milieux sociaux différents. S’agissant de la négation, le sexe a une légère influence chez les 24 à 37 ans, ou les femmes ont un taux de rétention plus élevé que les hommes appartenant à la même classe sociale (p.85).

Pour ce qui est de l’interrogation, les résultats témoignent aussi d’un léger effet du sexe : les femmes utilisent, en moyenne, plus de formes en ‘est-ce que’ que les hommes, tandis que les hommes préfèrent en moyenne une formulation basée sur l’intonation seulement (et qui retient l’ordre de mots d’une phrase déclarative) pour les questions fermées ainsi que les questions ouvertes (il faut noter cependant que les résultats se basent sur un nombre d’exemples très restreint). Coveney estime (p.234) que la forme en ‘est-ce que’ a plus de valeur socio-stylistique que les formes préférées par les hommes : nous avons donc une situation dans laquelle les femmes utilisent davantage que les hommes une forme prestigieuse.

2.5 La variation sexolectale en morphosyntaxe : conclusions provisoires

Nous avons vu que les résultats des études précédentes pour la variation sociolinguistique en morphosyntaxe sont un peu mitigés. Parmi les études qui observent une influence du sexe du locuteur, on voit des résultats contradictoires, et non seulement dans le sens classique du paradoxe sexolectale, où les femmes apparaissent à la fois conservatrices et innovatrices. Nous avons vu des résultats contradictoires à l’intérieur d’une même situation (p.ex. Ashby 1981), et nous avons vu qu’il n’était pas toujours facile ou même possible d’appliquer les principes de Labov aux situations étudiées. Passons maintenant aux résultats de notre projet, pour voir en quoi ces résultats éclaircissent ou compliquent la situation.

3 Notre projet

3.1 Méthodologie

Les travaux pratiques de ce projet ont été effectués en Normandie, dans le nord est-de la France, entre avril et juillet 2009. Le projet combine des entretiens sociolinguistiques et un exercice écrit pour recueillir les données, comme nous l’avons précisé plus haut. Les entretiens sociolinguistiques ont pour but d’encourager l’utilisation des expressions ciblées dans cette étude, et d’évoquer des exemples de ces expressions dans une conversation normale et assez informelle, alors que dans l’exercice écrit, les participants doivent compléter une phrase qui contient une des expressions auxquelles nous nous intéressons. La combinaison de ces deux techniques nous a permis d’obtenir des données sur les conversations assez informelles, ainsi que des données écrites où l’on a pu contrôler plus précisément les facteurs linguistiques qui jouent un rôle, afin de pouvoir faire une analyse quantitative. Les résultats présentés ici ne concernent que l’exercice écrit : comme nous l’avons précisé plus haut, nous comparons, dans cet exercice, le comportement linguistique des locuteurs présentant différents traits sociolinguistiques. Même si l’exercice ne représente pas tout à fait l’usage ‘normal’ d’un locuteur, il nous permet de faire une analyse quantitative dans des conditions contrôlées, et nous est utile à d’autres fins aussi : par exemple, pour examiner la façon dont des locuteurs de différents âges, sexes et niveaux d’éducation réagissent à une telle situation, et s’il en ressort des différences entre eux au niveau de la sensibilité aux normes linguistiques et aux jugements prescriptifs.

3.2 L’exercice écrit

L’exercice écrit compte 40 questions, dont 14 qui contiennent une des expressions de quantité ciblées, et 26 qui permettent de dissimuler l’objectif de l’exercice. L’ordre des questions est aléatoire. Les résultats présentés ici proviennent d’un total de 42 participants (21 hommes et 21 femmes). Dans chaque cas, le participant a dû conjuguer au passé composé le verbe donné entre parenthèses (toujours avec l’auxiliaire *avoir*), par exemple :

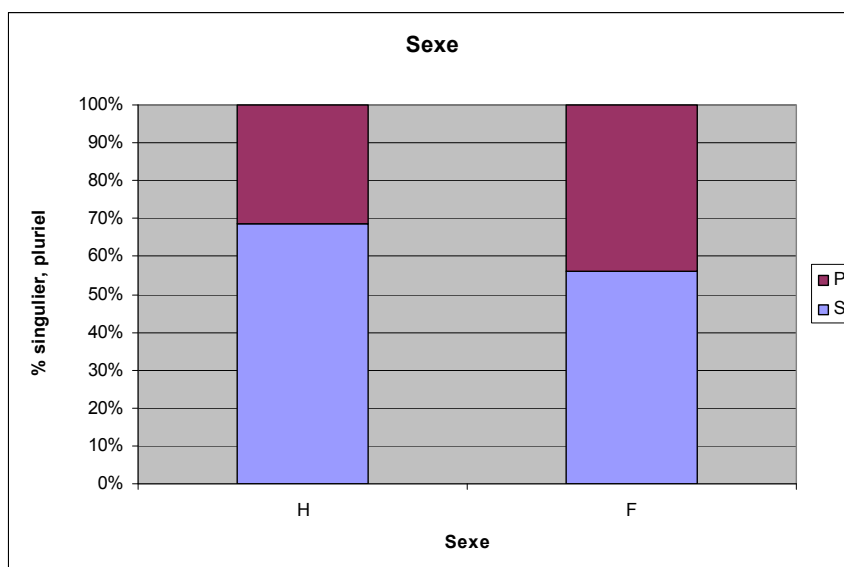
Un magazine masculin révèle que la majorité des hommes _____
(avoir) des problèmes de sommeil.
Selon le sondage, une minorité de députés _____ (travailler) dans
d'autres domaines avant de faire de la politique.
Dans la confusion, une foule de personnes _____ (pouvoir)
s'échapper.

Pour calculer les résultats de chaque participant, le nombre de réponses au singulier et au pluriel a été noté. Il y a d'autres réponses dont il faut tenir compte : soit le participant, au lieu de conjuguer le verbe au passé composé, a utilisé un temps dans lequel le singulier et le pluriel sont homophones (e.g. l'imparfait) ; soit le participant a donné le singulier ET le pluriel ; soit la réponse donnée était illisible ; etc. Dans tous ces cas, qui sont intéressants sur le plan qualitatif, la réponse est néanmoins exclue de l'analyse quantitative, car il n'est pas possible de la catégoriser de manière fiable comme singulier ou pluriel (étant donné le nombre assez élevé de fautes d'orthographe pour des formes homophones). Les réponses exclues représentent 9% du total, soit 55 réponses sur un total de 588.

3.3 Résultats pour le sexe

Dans notre étude, il nous est apparu que le sexe est un facteur statistiquement significatif ($p = 0.003$) : les hommes utilisent en moyenne davantage d'accords au singulier que les femmes (tableau 3 ; 68.73% contre 56.20%). Si l'accord au singulier est la forme conservatrice, comme nous l'avons proposé plus haut, cela veut dire que les femmes utilisent davantage la forme innovatrice que les hommes, ce qui suggérerait un changement en cours venant d'en bas.

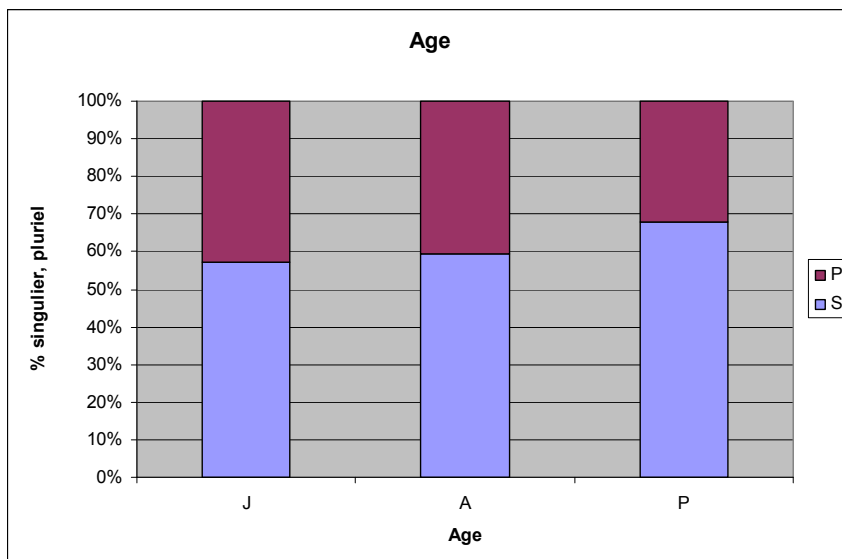
Tableau 3 – Résultats pour le sexe



Sexe : H = hommes, F = femmes
Réponse : S = singulier, P = pluriel
 $p = 0.003$, $n = 533$ (ddl = 1; $\chi^2 = 8.9271$; χ^2 crit. = 5.99)

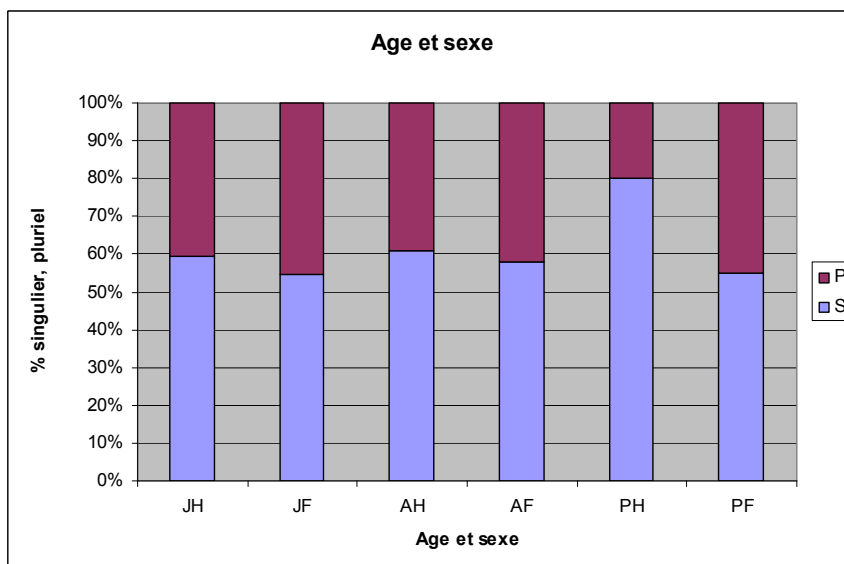
Cependant, à regarder les résultats par tranche d'âge (tableau 4, plus bas), s'il y avait un changement en cours, nous nous attendrions à voir une distribution des accords au singulier qui aille en augmentant de façon constante de la tranche d'âge la plus jeune à la tranche d'âge la plus âgée. Et pourtant, ce n'est pas ce que nous voyons : nous n'avons qu'un effet marginal de l'âge du locuteur (non-significatif, $p = 0.091$).

Tableau 4 – Résultats pour l'âge



Âge : J = jeunes (15-17), A = adultes (30-45), P = plus âgés (60+)
 Réponse : S = singulier, P = pluriel
 $p = 0.091$, $n = 533$ ($ddl = 2$, $\chi^2 = 4.803$, $\chi^2 \text{ crit} = 5.99$)

Tableau 5 – l'âge et le sexe



Âge : J = jeunes (15-17), A = adultes (30-45), P = plus âgés (60+)
 Sexe : H = hommes, F = femmes
 Réponse : S = singulier, P = pluriel
 $p = 0.001$, $n = 533$ ($ddl = 5$; $\chi^2 = 19.899$; $\chi^2 \text{ crit} = 11.07$)

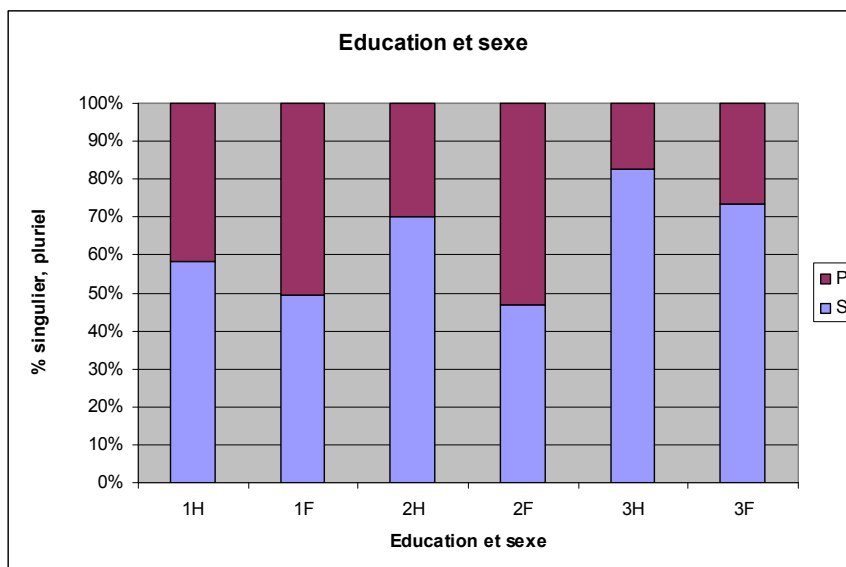
Dans le tableau 5 nous voyons qu'à l'intérieur des différentes tranches d'âge les hommes sont toujours devant les femmes pour l'utilisation du singulier. La différence entre les hommes et les femmes dans la tranche d'âge des 15-17 ans n'est pas très marquée (59.52% de singuliers pour les hommes contre 54.76% pour les femmes), et il en va de même pour la tranche d'âge de 30-45 ans (61.02% de singuliers pour les

hommes contre 57.80% pour les femmes). En revanche, le sexe paraît jouer un rôle plus important dans la troisième tranche d'âge, 60 ans et plus (80.00% contre 55.14%). Globalement, ces résultats sont statistiquement significatifs ($p = 0.001$), mais il est probable que ce soit dû à la différence entre les hommes et les femmes de la troisième tranche d'âge.

Comment interpréter cette grande différence entre les hommes et les femmes de la troisième tranche d'âge ? Bien que les hommes en général soient conservateurs par rapport à cette variable, il se peut que les hommes de la troisième tranche d'âge, les plus âgés, soient les plus conservateurs de tous – comme le notent Armstrong et al. (2001 : 46) « Les hommes, habitants de villes et jeunes ainsi que les hommes âgés, tendent à résister eux aussi aux changements linguistiques, alors que les femmes emploient préférentiellement des variantes innovatrices et non locales ».

Le tableau 6 (plus bas) montre qu'à l'intérieur du facteur 'éducation' les hommes sont à nouveau devant les femmes pour l'utilisation du singulier à chacun des différents niveaux d'éducation (globalement, $p < 0.0001$). La plus grande différence se trouve entre les locuteurs hommes et femmes du deuxième niveau d'éducation, +BAC (locuteurs qui ont le baccalauréat : 70.13% de réponses au singulier pour les hommes contre 46.77% pour les femmes), tandis qu'à l'intérieur des deux autres niveaux, -BAC (locuteurs qui n'ont pas le baccalauréat) et +UNIV (locuteurs qui ont fait des études supérieures), entre les hommes et les femmes il y a une différence moins importante (-BAC : 58.47% réponses au singulier pour les hommes contre 49.57% pour les femmes ; +UNIV 82.50% pour les hommes et 73.42% pour les femmes). Ici, nous voyons que l'éducation est le facteur le plus important dans notre variation ; mais il est intéressant de voir qu'à l'intérieur de chaque niveau d'éducation les hommes utilisent toujours davantage l'accord au singulier.

Tableau 6 – l'éducation et le sexe



Niveau d'éducation : 1 = -BAC ; 2 = +BAC ; 3 = +UNIV

Sexe : H = hommes, F = femmes

Réponse S = singulier, P = pluriel

$p < 0.0001$, $n = 533$ (ddl = 5; $\chi^2 = 35.340$; χ^2 crit. = 11.07)

4 Bilan et conclusions

4.1 Bilan

À regarder nos résultats pour le sexe, en prenant en compte les résultats des études précédentes que nous avons vues, il apparaît qu'ici – comme dans les autres études – les principes élaborés par Labov semblent être moins valables pour le cas du français. Ici, ce sont les hommes – et non pas les femmes – qui utilisent la variante la plus conservatrice. Nous ne nous attendions pas à cela, et de surcroît, il est difficile de l'expliquer en s'appuyant sur les principes de Labov. Si il y a un changement en cours, nous pouvons expliquer les résultats en disant que c'est un changement venant d'en bas (Principe II) : c'est-à-dire que, si la variation que nous voyons ici témoigne d'un changement en cours venant d'en bas, la forme plurielle est la forme innovatrice, et ce sont les femmes qui sont en avance quant à son utilisation. Toutefois, étant donné que nous n'avons pas de grandes différences entre les différentes tranches d'âge, cette explication est remise en cause. Pour le dire simplement, si nous n'avons pas ici une situation de changement en cours, il ne nous est pas possible d'expliquer la variation que nous voyons dans le cadre des principes de Labov.

Pourtant, il est important d'ajouter que le manque d'effet de l'âge, et donc la conclusion qu'il n'y a pas de changement en cours, peut être un effet de notre méthodologie : c'est-à-dire qu'il y a bien un changement en cours, mais nous n'avons pas réussi à le visualiser dans nos résultats. Nous aborderons cette question dans nos recherches à venir.

4.2 Conclusions

Il y a plusieurs interprétations possibles à cette situation : pour ne considérer que les plus pertinentes pour notre étude, il se peut que les principes de Labov soient moins aptes à décrire la variation en morphosyntaxe. Depuis les premières incursions variationnistes dans le champ de la syntaxe, comme nous l'avons vu plus haut, il est admis que les niveaux de la langue au-delà de la phonologie, bien que connaissant la variation aussi, peuvent se comporter assez différemment dans l'organisation de cette variation. Peut-être aussi existe-t-il des différences si profondes entre l'organisation sociale des communautés linguistiques anglophones, en particulier ces grandes villes américaines dont nous parlions plus haut, et celle des communautés linguistiques francophones, qu'il est difficile – et trop simpliste – d'essayer d'appliquer quelques principes très généraux à des situations très diverses. Même si Bauvois (2002) constate qu'il n'y a, a priori, aucune raison de croire que le français représente pour ses locuteurs un moindre matériau pour exprimer l'identité sociale que ne le font d'autres langues telles que l'anglais, les recherches témoignent de différences importantes dans la variation sociolinguistique entre français et d'autres langues, y compris l'absence de variation sexolectale (Bauvois, 2002 : 43) ou de différences entre le français et l'anglais dans la distribution de la variation phonologique d'un côté, et la variation syntaxique de l'autre (Armstrong et al., 2001). Qui plus est, les notions sur lesquelles ces principes se basent – 'le prestige', 'le standard', etc. – doivent être employées d'une façon plus nuancée qu'elles ne le sont actuellement. Sur ce point, nous sommes d'accord avec Cheshire (2002 : 428) :

These criticisms suggest that the empirical basis for the “sociolinguistic gender pattern” is questionable, to say the least. It is unfortunate that the generalization seems to be passing into the accepted sociolinguistic wisdom, without explicit recognition of the fact that statements involving class, prestige or “standardness” are less objective than has been supposed. What does appear to be uncontroversial is that there are likely to be gross differences between the linguistic behaviour of men in a community on the one hand, and women on the other. Given the social and cultural significance of the male-female dichotomy, these differences are likely to be socially evaluated and to have an important role in the relation between social and stylistic variation [...] and in the social construction of identities.

Devons-nous remettre en cause l'étude même de la variation morphosyntaxique dans un paradigme variationniste ? Certes, Cheshire (2002: 439) note que “There is no reason to suppose that syntactic

features will follow similar patterns of variation to phonological variables, because they are unlikely to occur frequently enough to become habitually associated with the speech of either men or women.” Cependant, nous avons vu – dans notre étude et dans d’autres – des variantes morphosyntaxiques utilisés de façon différente par des hommes et des femmes. Si nous n’avons pas réussi à appliquer les principes de Labov à cette variation pour la comprendre et essayer de l’expliquer, ce n’est peut-être pas le signe que le variationnisme ne s’applique pas à la variation en morphosyntaxe, mais que les principes, les acquis, les généralisations sur lesquels se base la discipline ne peuvent pas s’appliquer de façon automatique à chaque situation linguistique. Comme l’observe Cheshire (2002: 427):

[...] There is far too much variation across and within different communities for any simple analysis to be viable. [...] Local economic conditions, the employment and educational opportunities available to each sex, social conditions affecting network strengths, the amount of status and respect accorded to women in particular communities and the extent to which they can participate in public life are just some of the factors that may account for the choices that women and men make in the speech forms that they use.

Références bibliographiques

- Ashby, W. (1976). The loss of the negative morpheme, *ne*, in Parisian French. *Lingua*, 39, 119-137.
- Ashby, W. (1977). Interrogative forms in Parisian French. *Semasia*, 4, 35-52.
- Ashby, W. (1981). The loss of the negative particle *ne* in French. *Language*, 57, 674-687.
- Ashby, W. (1991). When does variation indicate linguistic change in progress? *Journal of French Language Studies*, 1(1), 1-19.
- Armstrong, N. (2001). *Social and Stylistic Variation in Spoken French: A Comparative Approach*. Amsterdam; Philadelphia: John Benjamins.
- Armstrong, N. Bauvois, C., Beeching, K. avec Bruyninckx, M. (2001). *La Langue française au féminin*. Paris: L’Harmattan.
- Bauvois, C. (2002). *Ni d’Eve ni d’Adam: Étude de sociolinguistique de douze variables du français*. Paris: L’Harmattan.
- Cedergren, H. (1984). ‘Panama revisited: Sound change in real time’. Paper presented at *Conference on New Ways of Analyzing Variation*, Philadelphia, University of Pennsylvania.
- Cheshire, J. (1987). Syntactic Variation, the Linguistic Variable and Sociolinguistic Theory. *Linguistics*, 25, 257-282.
- Cheshire, J. (2002). Sex and gender in variationist research. In Chambers, J.K., Trudgill, P. & Schilling-Estes, N. (éds) *The Handbook of Language Variation and Change*. Malden MA; Oxford UK : Blackwell, 423-443.
- Corbett, G.G. (2006). *Agreement*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Coveney, A. (1996). *Variability in Spoken French: a Sociolinguistic Study of Interrogation and Negation*. Exeter: Elm Bank.
- Cravens, T.D. & Giannelli, L. (1995). Relative salience of gender and class in a situation of competing norms. *Language Variation and Change*, 7, 261-85.
- Dubois, S. & Horvath, B. (1999). “When the music changes, you change too”: Gender and language change in Cajun English. *Language Variation and Change*, 11, 287-314.
- Gadet, F. (1997). La variation, plus qu’une écume. *Langue Française*, 115, 5-18.
- Green, J.N. & Ayres-Bennett, W. (éds) (1990). *Variation and Change in French: Essays presented to Rebecca Posner on the occasion of her sixtieth birthday*. London and New York: Routledge.
- Grevisse, M. (1993). *Le Bon Usage: grammaire française*. 13^e édition par A. Goosse. Paris & Louvain la Neuve: Duculot.
- Houdebine, A.-M. (1979). La différence sexuelle et la langue. *Langage et société*, 7, 2-30.

- Labov, W. (1990). The intersection of sex and social class in the course of linguistic change. *Language Variation and Change*, 2, 205-254.
- Labov, W. (2001). *Principles of Linguistic Change. Volume 2: Social Factors*. Oxford, UK & Cambridge, USA: Blackwell.
- Lavandera, B.R. (1978). Where Does the Sociolinguistic Variable Stop? *Language in Society*, 7, 171-82.
- Malécot, A. (1972). New procedures for descriptive phonetics. In Valdman, A. (éd.) *Papers in linguistics and phonetics to the memory of Pierre Delattre*. The Hague/Paris: Mouton.
- Milroy, L. (1987). *Language and Social Networks* (2^e édition). Oxford: Blackwell.
- Milroy, J. & Milroy, L. (1985). *Authority in language: investigating language prescription and standardisation*. London: Routledge & Kegan Paul.
- Riegel, M., Pellat, J-C & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Romaine, S. (1981). On the Problem of Syntactic Variation: a Reply to Beatriz Lavandera and William Labov. *Working Papers in Sociolinguistics*, 82, 1-38.
- Romaine, S. (1984). On the Problem of Syntactic Variation and Pragmatic Meaning in Sociolinguistic Theory. *Folia Linguistica: Acta Societatis Linguisticae Europaeae*, 18(3-4), 409-437.
- Sankoff, G. (1980). Above and Beyond Phonology in Variable Rules. In Sankoff, G. (éd.) *The Social Life of Language*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Tristram, A. (2007). *Variable Concord in French: an Investigation of Grammatical Variation*. Unpublished MPhil dissertation, University of Cambridge.
- Trudgill, P. (1974). *The Social Differentiation of English in Norwich*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Trudgill, P. (1988). 'Norwich revisited: Recent linguistic changes in an English urban dialect', *English World-Wide*, 9, 33-49.
- Yaguello, M. (1978). *Les mots et les femmes*. Paris: Payot.
- Yaguello, M. (2002). Préface. In C. Bauvois *Ni d'Eve ni d'Adam: Étude de sociolinguistique de douze variables du français*. Paris: L'Harmattan.

Internet

Défense de la langue française <<http://www.langue-francaise.org/>>. Accédé Décembre 2009

¹ Pour quelques exemples d'études qui portent sur le français du Canada, voir Green & Ayres-Bennett (1990: introduction).

² Voir par exemple Lavandera (1978 : 181) pour 'équivalents fonctionnels' dans le sens de 'fonction grammaticale' ; ou Romaine 1984 : 432 pour 'équivalents fonctionnels' dans un autre sens plus large, qui inclut aussi fonction pragmatique.

³ Un exemple intéressant vient de l'organisation *Défense de la Langue Française* : ici, la correction va dans l'autre sens par rapport à celle que nous avons vue plus haut, parce que le seul accord grammatical pour 'la plupart' est l'accord au pluriel :

Version originale

La plupart ne comprend pas (prononcé par Michèle Fines, TF1 journal, 13.03.08)

Version 'corrigée'

La plupart ne comprennent pas

⁴ Qu'est-ce que la langue 'standard', par exemple ? Cette question a été abordée par de nombreux chercheurs (cf. Milroy & Milroy, 1985), et malheureusement nous n'aurons pas l'espace de l'aborder plus avant dans cette communication. Voir aussi Armstrong et al. (2001).

⁵ Pour les détails du corpus original, voir Malécot (1972).